



Canalisations bouchées a qui de payer?

Par **anacarofanfan**, le **22/10/2009** à **11:37**

Bonjour,

Nous somme en colocation depuis le 28 septembre dans un appartement datant des années 80.

Au debut on remarqué que l'eau de l'evier de la cuisine avait du mal a s'ecouler, l'eau d'un bas remontait dans l'autre, ainsi que dans le lavabo des toilettes. Il y avait meme de l'eau qui refoulait dans l'evacuation d'eau de la machine a laver (donc impossible de l'utiliser) On a utilisé un tas de produit tel deskop, des produit bio aux bacteries... Rien a faire, depuis hier tout est bouché! Le siphon est nickel! j'ai utilisé une ventouse, il y a de la nourriture qui remonte (vu l'etat elle date!)

Je dois faire venir un plombier, a qui de payer? a l'agence ou a nous?